



Paris, le 25 novembre 2020

Madame Emilie PIETTE
SG du MTE/MCTRCT/MM
Arche Sud
92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04

Objet : Demande de report de la date de prise des congés 2020

N. Réf. : ZN/LJ 20232

Madame la secrétaire générale,

Le contexte épidémique ayant touché l'ensemble de cette année 2020 a placé la plupart des agents de nos ministères à exercer leurs missions en mode dégradé tout en restant sous la pression des résultats en l'absence de mobilisation des PCA lors du deuxième confinement.

Par ailleurs, les restrictions imposées par le gouvernement sur les libertés individuelles de déplacement n'ont pas permis pour nombre d'entre eux de pouvoir planifier et bénéficier de leurs droits à congés 2020.

Aussi, alors que la pression hiérarchique reste très forte en cette fin d'année pour atteindre des objectifs n'intégrant aucunement le contexte sanitaire, nous sollicitons de votre part une instruction auprès des services et établissements publics pour permettre la pose de congés 2020 au-delà du 31 décembre 2020, sur le 1^{er} trimestre 2021 par exemple.

Cette mesure ne pourrait pour autant justifier d'un refus de demande de congés d'ici fin 2020.

Dans l'attente d'une action favorable à notre demande, veuillez croire, Madame la Secrétaire générale, en nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire général

Zainil Nizaraly